



## DECLARATION SOLENNELLE DES ELUS LOCAUX DE MAYOTTE

A l'attention de  
Monsieur le Président de la République

Conférence de presse du 07 février 2024

Monsieur le Président de la République,

Notre département est de plus en plus fragilisé par la détérioration de la situation migratoire, sécuritaire et sanitaire depuis déjà quelques mois, la demande d'évacuation du camp des réfugiés de Cavani n'étant que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Il devient, en effet, de plus en plus difficile de vivre librement à Mayotte, parce que la première des libertés est la sécurité. Cette situation a généré des blocages de plusieurs axes stratégiques de l'île, tenus par une population excédée, lassée, ne se sentant ni écoutée, ni protégée. Il s'agit ici d'une ultime bataille.

Depuis 18 jours maintenant, la scolarité de nos enfants est gravement perturbée ; nos administrations publiques sont partiellement paralysées; les personnes vulnérables sont encore plus fragilisées; notre économie menace de s'effondrer ; et beaucoup de nos entreprises risquent la faillite. Mayotte est, par ailleurs, en proie à des risques sanitaires graves.

Mayotte fait face aussi à une vague migratoire nouvelle, d'une ampleur sans précédent, venue de l'Afrique des grands lacs. L'inquiétude est grandissante ; elle nous traverse tous, parce qu'ici, personne ne se sent à l'abri.

Mayotte est paralysée, bloquée par une population qui s'impatiente de voir l'Etat prendre des mesures fortes dans la sécurisation de nos frontières, afin de ramener le calme, la sécurité sur ce territoire.



Cette situation quasi insurrectionnelle, comme un dernier cri d'alarme d'une population acculée, doit trouver une issue favorable sans tarder, parce qu'il est encore temps de sauver cette île au bord du chaos.

Comment ne pas s'indigner lorsque nous assistons au silence de notre Gouvernement, en cette période où la population entière, lutte éperdument pour sa sécurité quotidienne ; pour l'éducation de ses enfants ; pour la santé et le bien-être ?

Nous, élus de Mayotte (conseillers départementaux, maires), déclarons apporter notre soutien au mouvement de contestation qui traverse le territoire, depuis plusieurs semaines, et aux revendications portées par la population.

Par cette déclaration, nous voulons faire part de notre émotion face à l'intolérable.

Nous vous demandons de dépêcher un médiateur audible et crédible, sur le sol mahorais, afin que nous puissions entamer un dialogue sincère, juste, suivi de concrétisations.

Nous en appelons à vous, solennellement, Monsieur le Président de la République, pour prendre des mesures fortes pour sortir Mayotte de la crise.

Nous réclamons un échéancier clair, quant à l'examen du projet de Loi Mayotte, dans lequel les Mahoraises et les Mahorais placent leurs espoirs pour un avenir meilleur.

Les clés de cet avenir ont été transmises par les élus et les forces vives du territoire dans la contribution officiellement envoyée au Gouvernement, à l'issue d'une concertation territoriale. Le combat des Mahorais est pour une convergence des droits, avec désormais une application intégrale du droit commun.

Cette contribution pour la loi Mayotte, c'est la voix et les préoccupations de notre territoire.



Les élus de Mayotte, ainsi que les forces vives de ce Département sont au travail tous les jours pour trouver des solutions avec l'Etat afin d'apporter les réponses attendues par la population.

Ensemble, nous appelons à construire une société avec plus d'égalité dans les droits ; plus de productivité dans l'économie locale ; plus d'engagement envers le citoyen mahorais ; plus de confiance envers cette population qui a témoigné, tout au long de son Histoire, depuis 1841, son attachement à la nation.

Vive la République ! Vive la France ! Vive Mayotte !

Prononcé à Mamoudzou, le 07 février 2024.